

Troisième session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.3/99/8-C/4

17 août 1999 ORIGINAL: ANGLAIS ACTIVITÉ FONDAMENTALE À
EXÉCUTER DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE
PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE
LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999—
NIGER 6106.00

Développement rural à objectifs multiples

Nombre de bénéficiaires	66 220
Durée du projet	Quatre ans
Coût (dollars EU.)	
Coût total pour le PAM	14 180 119
Coût total des produits alimentaires	7 704 815

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

2 WFP/EB.3/99/8-C/4

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Chef, OSA/3: O. Sarroca tel.: 066513-2505

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



WFP/EB.3/99/8-C/4 3

1. Le programme de pays établi pour le Niger, approuvé par le Conseil d'administration en octobre 1998, comprenait un "programme de développement rural à objectifs multiples" d'une durée de quatre ans. Un accord sur le programme de pays a été signé entre le Gouvernement de la République du Niger et le PAM en février 1999.

- 2. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur les objectifs 2, 3, 4 et 5 (permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation; permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables).
- 3. Le Niger compte environ 10 millions d'habitants, dont 63 pour cent vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Parmi ces derniers, 34 pour cent vivent au-dessous du seuil de l'extrême pauvreté. En outre, 86 pour cent des pauvres vivent en zone rurale. Lorsque le ménage est dirigé par une femme de la famille sans activité ou au chômage, 73 pour cent des personnes concernées sont pauvres et 50 pour cent extrêmement pauvres. Le pays connaît des déficits vivriers saisonniers pendant la période de soudure, lorsque bon nombre des petits agriculteurs n'ont plus de céréales, et les prix alimentaires sont élevés en raison des pénuries fréquentes et aiguës provoquées par les catastrophes naturelles (sécheresse, criquets, etc.). Seule une petite partie du territoire national est arable: 12 pour cent seulement, dans le sud du pays, sur une bande de terre de 200 kilomètres de large qui s'étend d'est en ouest. Depuis 1980, la production de céréales ne s'est accrue en moyenne que de 1,6 pour cent par an, tandis que la population croissait à un taux supérieur à trois pour cent. De ce fait, des crises alimentaires chroniques sont inévitables dans la plupart des zones sujettes à la pauvreté.
- Le secteur rural du Niger a vu sa situation empirer en raison de la dégradation croissante des capacités agro-écologiques du pays, qui a accentué l'avancée de la désertification. Le PAM accordera la priorité à la lutte contre la désertification, en améliorant le système de production de vivres, la gestion de l'eau et en diversifiant la production agricole. Les activités de développement rural de base viendront appuyer des secteurs dans lesquels des projets organisés et supervisés sont financés par d'autres partenaires, essentiellement des organismes des Nations Unies. Dans la région de Tahoua, les activités soutenues par le PAM étendront les zones agro-pastorales par la remise en végétation des sols, la gestion des eaux et un apport en eau accru pour les cultures, la réduction de l'érosion due à l'eau et à l'air, la construction de routes, l'amélioration des compétences techniques en agriculture et en accroissement de la production de fourrage, et l'accroissement de la disponibilité de bois de feu. Dans d'autres domaines, le PAM appuiera les activités du PNUD en créant des banques de céréales. En outre, de concert avec le FIDA, le PAM confiera des responsabilités aux unités de village, sous la supervision d'agronomes et de responsables villageois de la gestion des sols, pour les travaux communautaires entrepris par les habitants eux-mêmes.



4 WFP/EB.3/99/8-C/4

5. La quantité totale de produits alimentaires nécessaires pour cette activité fondamentale sera de 22 981 tonnes de céréales, 796 tonnes d'huile végétale et 1 592 tonnes de légumineuses. Au total, 66 220 travailleurs recevront une aide, dont 75 pour cent de femmes. Parmi les résultats attendus, sept millions d'arbres seront plantés en quatre ans, et un large éventail d'ouvrages d'infrastructure rurale seront créés, y compris 8 400 hectares de remise en culture, 379 banques de céréales et 24 barrages.

